

Bulletin Municipal 2017

Site internet de la mairie

N'hésitez pas à le consulter sur : www.menthon-saint-bernard.fr







A noter : un onglet spécial « suivi et informations sur la révision du POS pour élaborer un PLU » dans la rubrique « urbanisme »

> Accueil Conseil Municipal et intercommunalité Personnel municipal administratives Vie pratique **Education et jeunesse** Social, personnes âgées Suivi et information sur la **Urbanisme** révision du POS pour élaborer un PLU - 2014 **Associations** Présentation de l'urbanisme Tourisme, loisirs et festivités Le Plan d'Occupation des

Pour la parfaite information de l'élaboration du Plan Local d'Urbapendant toute la durée de la procédure.

Demandes d'autorisation

Le Plan de Prévention des Risques Naturels

chacun, vous pouvez retrouver dans cette rubrique l'ensemble des documents et des informations relatifs à nisme. Cet onglet demeurera actif Retrouvez dans l'agenda de la page d'accueil, les dates des manifestations à venir sur la Commune...

... Et dans la rubrique « La vie menthonnaise en images » les photos des animations de l'année.

La nouvelle adresse courriel de la Mairie: accueil@mairie-menthon.fr ainsi que celle de la Police Municipale : police.municipale@mairie-menthon.fr



Sommaire

| La lettre du Maire | P. 5 |
|-------------------------------------|-------|
| Les Finances de la Commune | P. 6 |
| Les Travaux effectués en 2016, 2017 | P. 8 |
| Les événements de l'année | P. 14 |
| Menthon en 1917 | P. 25 |
| La vie scolaire | P. 26 |
| La vie associative | P. 30 |
| À l'honneur : le Club des Anciens | P. 32 |
| Souvenirs d'un sportif menthonnais | P. 34 |
| | |











La lettre du Maire

L'été 2017 sera celui de la livraison des six premiers logements locatifs aidés dans notre Commune. La décision d'implanter ce type de logements à Menthon Saint Bernard a été prise il y a plusieurs années, notamment dans le cadre du Plan Local de l'Habitat (P.L.H.) qui avait été élaboré en concertation avec les communes voisines. Encore fallait-il qu'un programme de logements voit le jour. C'est ainsi que sur l'emplacement de l'ancienne école privée du Vieux Port, la commune a demandé au promoteur de réserver 25% du nombre de logements pour des logements locatifs aidés.

Cette opération a été menée à bien en concertation avec la SOGIMM (promoteur) et le bailleur social HALPADES qui a acquis ces six logements dont les clefs ont été remises aux locataires en juillet et août 2017. Ils répondent à des besoins exprimés de longue date par des personnes qui, compte tenu de leurs revenus et/ou de leur situation personnelle éprouvent beaucoup de difficultés à se loger dans notre commune, en raison du montant des loyers libres.

Cette première sera suivie de la transformation de l'ancien local du tri postal (bâtiment de la poste) en un logement de 62 m² environ. Par convention, la commune a mis ce local à la disposition d'HALPADES (bail emphytéotique de 65 ans). Les travaux réalisés et financés par HALPADES ont commencé en septembre 2017.

Pour ces logements, la Communauté d'Agglomération d'Annecy (Grand Annecy Agglomération) qui a aujourd'hui la compétence ''logements aidés" apporte une aide au m² qui avait été provisionnée par l'ex-communauté de communes de la Tournette.

Une troisième opération devrait pouvoir suivre, dans le centre du village, en remplacement de logements anciens et insalubres pour 3 sur 4, acquis par la commune il y a quelques années : quatre nouveaux logements aidés qui sont ainsi programmés.

Bien qu'aucune obligation légale ne s'impose à notre commune, compte tenu du nombre d'habitants, nous souhaitons respecter les règles du SCOT (Schéma de COhérence Territorial) qui nous demande d'inclure 25% de logements aidés dans chaque nouvelle opération de logements collectifs.

Cette mixité est l'un des éléments de notre vie de village : permettre à chacun de pouvoir se loger dans des conditions décentes et permettre, notamment à des jeunes de commencer ainsi leur parcours résidentiel. C'est dans ce même esprit et avec la même volonté que la commune loue par ailleurs cinq autres appartements selon les barèmes de logements locatifs aidés.

Antoine de MENTHON

Maire
de MENTHON-SAINT-BERNARD

Les Finances de la Commune

BUDGET PRINCIPAL 2017

L'année 2017 subit de plein fouet la réforme territoriale mise en place par le Gouvernement. Son entrée en vigueur impacte directement toutes les collectivités tant au niveau administratif que financier.

Le budget de la commune adopté en séance du Conseil Municipal du 13 mars 2017 n'échappe pas à cet état de fait et en traduit partiellement les conséquences puisque des décisions modificatives devront certainement être votées en cours d'année, au gré des ajustements financiers.

Des dépenses supplémentaires :

La plus importante de ces transformations résulte de la dissolution au 1er janvier 2017 de la Communauté de Communes de la Tournette et de la création concomitante du SIVOM de la Tournette : les compétences "petite enfance", gestion des équipements sportifs et balayage lui incombent dorénavant. Obligatoirement et intégralement financé par les communes de Veyrier du lac, Talloires-Montmin et Menthon-Saint-Bernard, le budget du SIVOM pèsera lourdement et définitivement sur les finances de nos trois communes (115 000€ en 2017 pour Menthon). De même, la gestion et l'entretien de l'éclairage public jusqu'ici assurés par la Communauté de Communes de La Tournette, relèvent dorénavant

de la Commune : cela nous coûtera environ 80 000€ en 2017.

- Des recettes fiscales en baisse : La réforme territoriale implique une harmonisation de la fiscalité économique et de la fiscalité des ménages : Les produits fiscaux économiques jusqu'à maintenant perçus par la commune sont transférés à l'agglomération du Grand Annecy (193 000€ environ): cela concerne la Contribution Foncière des Entreprises (CFE), la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), la Taxe Additionnelle à la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNBA), l'imposition forfaitaire pour les entreprises de réseaux (IFER) et les différentes dotations de compensation. La perte de produits fiscaux des ménages sera de l'ordre de 300 000€ à la suite de l'harmonisation des politiques d'abattement sur la Taxe d'Habitation (cf Conseil municipal du 15/09/2016) et de la perte liée au transfert à l'agglomération de la part départementale de la taxe d'habitation (explication de la baisse du taux de la taxe d'habitation en 2017).
- Attribution de Compensation : En regard de ces pertes significatives pour les communes, il a été créé le mécanisme des Attributions de Compensation dont l'objectif est d'équilibrer ces flux (produits et charges transférés) afin d'assurer une certaine neutralité budgétaire.

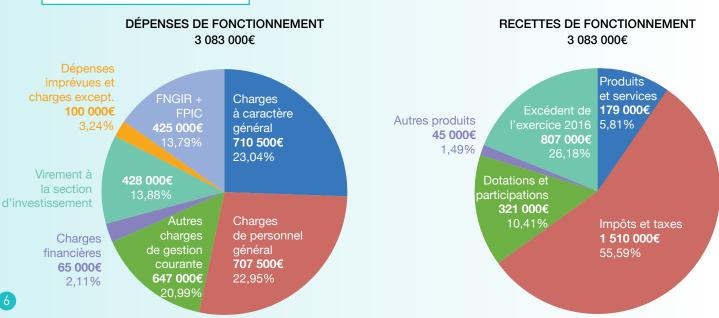
La commune devrait recevoir une compensation de l'ordre de 620 000€ de la part de Grand Annecy Agglomération.

Dans ce contexte, la stricte gestion des dépenses s'impose plus que jamais. La construction du budget primitif pour 2017 privilégie toujours la souplesse du budget de fonctionnement (3 083 000€) mais, contrairement aux années précédentes, n'initie pas de grosses dépenses d'investissements:

- des acquisitions de terrains (165 000€) liées à des opérations en cours ;
- remplacement de véhicules pour les services techniques (105 000€);
- travaux divers (1 178 000€) : rénovation d'un appartement à l'école du Clos Chevallier, fin des travaux de la voie verte et du chemin des Trappes, plan accessibilité, travaux d'enrobés et installation de la vidéo protection.
- frais d'études à mener pour la sécurisation de la route des Côtes et des bords du lac (des travaux provisoires de sécurisation de cet espace ont néanmoins été engagés ce printemps).

Pour l'année 2017, les taux communaux des contributions directes locales sont fixés comme suit : taxe d'habitation : 7,71%, taxe sur le foncier bâti: 11,12% et taxe foncière sur le non bâti : 26.38%.

BUDGET PRINCIPAL 2017



Les Finances de la Commune

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Dans le cadre de la réforme territoriale, la gestion de l'eau potable est transférée à l'agglomération du Grand Annecy.

Deux conséquences majeures résultent de cette opération :

- un agent des services techniques de la commune a rejoint cette nouvelle entité.
- la commune perd le bénéfice de la refacturation, sur le budget principal, du temps passé aux travaux d'entretien du réseau d'eau potable (environ 80 000 €).

Plusieurs chantiers d'importance ont été menés en 2016 : réfection de l'ensemble des poteaux incendie, rénovation et bouclage du réseau d'eau à Ramponnet

et du Chemin des Trappes, mise en place des compteurs de sectorisation et mise à jour du schéma directeur d'eau potable de la commune.

Il appartient au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif de 2016 faisant état d'un excédent de fonctionnement de 163 194,97 € et d'un excédent d'investissement de 2 868,97 €. Ces sommes seront transférées en cours d'année à Grand Annecy Agglomération.

BUDGET ANNEXE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Divers événements ont largement impacté le budget 2016 : d'une part, la fermeture, en début de saison, du restaurant de la plage a privé la commune de recettes non négligeables et d'autre part, le lancement

Remboursement des emprunts

141 000€ 4,97%

des travaux de ce même bâtiment, en septembre, a généré des dépenses dès l'automne.

Le budget de fonctionnement 2017 (69 939 €), en augmentation sensible, bénéficiera des nouvelles conditions de location du restaurant conformément à l'appel d'offre fructueux lancé cet hiver.

Le budget d'investissement (903 000 €) représente le solde des travaux de rénovation de l'ensemble de la plage.

Pour mémoire, le financement de cette opération ''phare" du mandat est assuré à hauteur de 340 000 € par autofinancement, de 150 000 € par subvention de l'Etat et par un emprunt de l'ordre de 600 000 €.

Anne Hudault, Maire Adjoint en charge des Finances

BUDGETS CUMULÉS 2017





RECETTES D'INVESTISSEMENT

2 836 815,81€

Subventions / dotations

134 000€ 4,72%

Virement des sections de fonctionnement **453 500€** 16%

Emprunt sur budget activités commerciales 620 881,18€ 21,87%

Emprunt sur budget principal

1 175 487,93€

41,44%

Budget principal : Part du résultat de fonctionnement 2016 affectée à l'investissement 211 327,88€ 7,45%

1 583 000€

Budget activités commerciales : Part du résultat de fonctionnement 2016 affectée à l'invetissement 30 000€ 1,06%

Résultat d'investissement reporté **166 618,82€** 5,87%

Opérations sous mandat **45 000€** 1,59%

Remarques:

Les emprunts seront souscrits en tant que de besoin en fonction des nécessités budgétaires.

L'annuité de l'emprunt sur le budget des activités commerciales est entièrement financée par l'activité.



PLAGE

La priorité a été donnée cette année à la construction du restaurant de la plage, mais d'autres travaux ont été menés à bien au cours de cette période.





































CHEMIN DES TRAPPES

A la suite des travaux de la voie verte, les travaux d'enfouissement et de reprise des réseaux secs et humides ont été diligentés chemin des Trappes. Ces travaux ont permis aussi l'installation d'un cheminement piétonnier éclairé de bornes à intensité variable jusqu'à l'allée des Fontaines à Talloires (Cabinet ProfilsEtudes, Entreprises Ceccon et Eurovia).

DERNIERS TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Allée du Château: avant la prise de la compétence "eau potable" par le Grand Annecy, la Commune a eu à cœur de changer les conduites qui étaient en mauvais état afin de transmettre à la communauté d'agglomération, dont nous faisons désormais partie, un réseau à bon rendement. C'est ainsi que les travaux ont été menés "au pas de charge" allée du Château en novembre et décembre 2016. La météo, clémente, a permis de terminer en temps voulu et la

voirie qui était en très mauvais état a été reprise (Cabinet Montmasson, Entreprises Ceccon et Eurovia). Il reste à créer un réseau d'eaux pluviales permettant de régler les problèmes dûs aux précipitations de plus en plus violentes.

Les poteaux incendie ont tous été contrôlés et, pour ceux qui en avaient besoin, remis en état (Cabinet Montamasson, entreprise Alciato Bouvard).

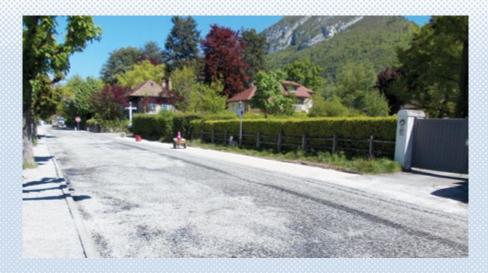
PROMENADE PHILIBERT D'ORLYÉ

Les bords du lac feront, dans les années à venir, l'objet d'une étude complète d'aménagement.

En attendant, et tout en conservant le charme de la promenade Philibert d'Orlyé, quelques mesures ont été prises pour limiter vitesse, circulation et stationnement aux abords directs du lac. La circulation est depuis des années totalement interdite l'été entre la plage et le port. Elle va désormais être limitée entre le port et le Palace : un aménagement minimum avec trente jardinières rend déjà la promenade plus calme et agréable.

Quinze supports-vélos vont être installés à l'automne, permettant de stationner les vélos de plus en plus nombreux. Une grande capacité de stationnement est offerte route du Port sur les deux parkings en herbe. Le revêtement choisi, un bi-couche gravillonné, n'offre certes pas, n'en déplaise aux parents grandsparents chargés d'enseigner les balbutiements de tricycle ou trottinette, les avantages d'un bitume d'autoroute. Mais il coûte beaucoup moins cher et tout cela correspond à notre souhait de garder un aspect rural au bord du lac.





PONTONS COMMUNAUX

Le ponton de la Marinette qui longe le quai du lac devant le Chalet du Port a été entièrement restauré par les Services Techniques.

Travaux : accessibilité et environnement

ACCESSIBILITÉ

Dans l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) la commune s'engage à effectuer en 2017 et 2018 les travaux suivants : à la mairie, l'école et à la salle du Clos Chevallier, mise aux normes de la banque d'accueil, boucle magnétique, des escaliers, des sanitaires (mairie et salle du Clos Chevallier).

La mise aux normes de l'ascenseur de la mairie a été réalisée à la fin de l'année 2016 (entreprise OTIS).

Le nouveau bâtiment du restaurant de la plage est évidemment conforme aux règles d'accessibilité. Des toilettes publiques accessibles ont été créées en haut de la plage et en bas de la route de la plage (accessibles depuis la plage en été et depuis la route de la plage lors des périodes de fermeture de la plage.



FLEURISSEMENT

Le thème chromatique de cette année est rouge, jaune, orange et blanc. Les végétaux annuels choisis respectent ce thème dans la mesure du possible.

Vincent Schmitz, le jardinier chargé du fleurissement, s'efforce toujours de remplacer petit à petit les plantations annuelles par des vivaces. La Belle de Menthon, rose créée par Fabien Ducher pour le village de Menthon, a été plantée entre les jonquilles devant la mairie (côté Annecy).

L'entrée de Menthon côté Talloires a été ornée de végétaux vivaces, le long de la nouvelle voie verte.

La commune s'est engagée dans un programme zéro phyto. Cela est très contraignant pour le personnel des services techniques. Certains alignements font l'objet d'une tonte raisonnée pour retourner, c'est à la mode, à la biodiversité.

Les travaux à venir

L'étude pour le réaménagement de la route des Côtes est terminée. Il permettra un cheminement piéton de Ramponnet jusqu'à l'école. Le stationnement est également repris de façon rationnelle. Pour casser la monotonie de la longue route des Côtes, des arbres seront plantés. À l'occasion de ces travaux, la conduite d'eau potable, vieillissante, sera reprise par le Grand Annecy.

La chapelle de Ramponnet va être restaurée, toiture, chenaux, façades et drains.

Aire de retournement du chemin de Beauregard : les acquisitions et échanges de terrains en haut du chemin de Beauregard permettront l'aménagement d'une aire de retournement pour faciliter les manœuvres du véhicule de ramassage des Ordures Ménagères.

Un ponton communal, situé entre la route du Vieux Port et le Palace, sera également reconstruit par l'entreprise Guy Arragain.

Escalier du clocher : Des devis ont été demandés pour mettre aux normes l'escalier menant en haut du clocher.

Des jeux pour enfants pourraient être installés sur la plateforme où s'était installée l'école privée provisoire derrière le parking du Clos Chevallier (étude en cours).

Intérieur de l'église : Une étude va être lancée.

EVÉNEMENTS, SPORTIF ET FESTIF, GÉNÉREUX

Les associations "Menthon Raid" et "Soleil Soleil" organisent, début octobre pour la première, et début décembre pour la seconde, deux rendez-vous, sportif le "Menthon Raid" pour le premier et festif la "Fête du Boudin" pour le deuxième.

Derrière ces deux manifestations qui attirent un public toujours plus nombreux

se dessine un acte généreux porteur d'espoir pour soulager les conséquences d'un handicap pour l'une et d'une maladie orpheline ou auto immune pour l'autre.

Merci aux nombreux bénévoles qui s'impliquent pour la réussite de ces deux événements.









LE MENTHON RAID

Un 7^e Menthon Raid nuageux le matin et très humide l'après-midi, mais une belle réussite sportive, solidaire et humaine.

Toute l'Équipe du Menthon Raid tient à remercier les bénévoles, les concurrents et les partenaires pour leur engagement. Leur participation est essentielle à la réussite, de cette journée. Sans eux, notre événement ne pourrait avoir lieu et notre soutien aux associations locales serait difficilement réalisable.

Les concurrents ont particulièrement apprécié le renouvellement des parcours run & bike et randonnée. La pluie a perturbé l'engouement à la soirée festive mais dans l'ensemble c'était encore une belle édition

Nous avons pu remettre un chèque de 7 000 €uros à l'association "O Fil de l'O", bénéficiaire de ce Menthon Raid 2016.

Le Menthon Raid 2017 se déroulera le samedi 7 octobre prochain, toujours pour 150 équipes

Une nouveauté cette année : un Menthon Raid Junior. Celui-ci est ouvert aux enfants nés entre 2005 et 2009 et limité à 30 équipes. Les épreuves proposées seront une course à pied, une épreuve de tir à l'arc et un parcours de fat trott '.

Les bénéfices de cette journée reviendront à l'association "Le Combat d'Elena", une association locale qui vient en aide à une petite fille, Elena, née hémiplégique suite à un AVC intra-utéro.

Nous comptons donc toujours sur votre mobilisation pour faire du Menthon Raid un bel événement, sportif, festif et solidaire.







NOS « AÎNÉS » MENTHONNAIS



Les retraités, menthonnaises et menthonnais, font partie intégrante de notre commune. Ils contribuent à son dynamisme, associatif et commercial ; et représentent la mémoire de Menthon Saint-Bernard.

La municipalité a pris l'habitude de réunir en fin d'année ceux qui ont 70 ans et plus autour d'un repas ou de leur apporter un colis de friandises préparé par les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Depuis 1975, une association leur est dédiée, le « Club des Anciens ».



Ceci existe afin de maintenir le lien avec et entre les aînés, favoriser les rencontres, et rompre l'isolement.

LA GALETTE DES ROIS

Premier événement de l'année, cette tradition permet de convier toutes les menthonnaises et tous les menthonnais, à l'abri des frimas de l'hiver dans la grande salle du Clos Chevallier, afin de réunir toutes les générations pour partager un ou plusieurs morceaux de galette ou de brioche, pour trinquer à la nouvelle année dans une ambiance conviviale et « bon enfant ».







DU NOUVEAU AU CHÂTEAU DE MENTHON

Au lendemain du décès d'Olivier de Menthon en septembre 2016, ses cousins germains Maurice et Pierre-Henri de Menthon ont repris le flambeau familial. Ils sont résolument décidés, avec leur épouse et leurs enfants, à déposer un nouveau souffle sur l'édifice et lui offrir une cure de jouvence.

Ils ont souhaité réserver la primeur de leurs différents projets d'animation du site en accueillant les menthonnaises et menthonnais le samedi 22 avril dernier, renouant ainsi avec une tradition de proximité entretenue précédemment par Nicole et François de Menthon.

Un article paru dans le Dauphiné Libéré du jeudi 27 avril détaille ces nouveautés.

Elargissement des horaires d'ouverture en juillet et août : tous les jours de 14 heures à 20 heures (*), visites costumées les vendredis et les week-ends du mois d'août jusqu'à minuit, accès à une pièce supplémentaire : le petit salon, nouvelle présentation de la salle des pèlerins pour l'intégrer davantage à l'histoire de la Savoie, rénovation de la salle de réception en contrebas du château afin de la louer, ouverture d'une partie des jardins au public, élaboration d'un nouveau site internet accessible par smartphone.

(*) En mai, juin et septembre : tous les vendredis, samedis et dimanches de 14 heures à 18 heures.





BAPTÊME DE LA ROSE "LA BELLE DE MENTHON"

Samedi 20 mai 2017 - Intervention de Monsieur le Maire



Mesdames, Messieurs,

Voici venu l'instant de présentation de la rose "La Belle de Menthon".

La date initialement retenue pour ce baptême était le 1er mai dernier. La météo en a décidé autrement.

Cette année 2017, nous devions fêter les 15 ans des "Jardins Animés" : cette très belle manifestation florale de début mai sur notre promenade des bords du lac.

"Jardins Animés" avec des exposants fidèles depuis la 1ère année parmi lesquels le rosiériste Fabien Ducher.

Il y a quelques années Fabien Ducher nous avait proposé la création d'une rose pour la commune de Menthon-Saint-Bernard. Avec Laurence Michel, présidente des ''Jardins Animés", nous avions pensé que la rose de Menthon pourrait marquer ce 15ème anniversaire

Mais, pourquoi une rose au nom de notre commune?

Si nous avons la certitude d'une occupation romaine de notre commune avec la voie romaine, les thermes et les bains romains, et d'un certain nombre de "villae"; nous n'avons pas trace d'une occupation grecque, si loin des rives de la méditerranée. Et pourtant, c'est la mythologie grecque qui évoque la naissance de la rose.

Un jour, Chloris, la déesse des fleurs trouva le corps sans vie d'une nymphe.

Elle la métamorphosa en rose et demanda à d'autres divinités de lui attribuer certains dons :

- Aphrodite lui donna la beauté éternelle,
- Dionysos la baigna dans le nectar pour la parfumer,
- et enfin, les trois grâces ajoutèrent la joie, le charme et l'éclat.

Ainsi naquit la rose.

En parcourant la ligne du temps, nous arrivons au Moyen Age avec l'une des œuvres les plus célèbres de cette période : "Le roman de la rose". Guillaume de Lorris, auteur de la première partie, animé de sentiments chevaleresques célèbre la galanterie du temps. Dans ce poème allégorique, il raconte qu'il croit se promener en songe dans un jardin. Il y aperçoit, derrière une haie, des roses magnifiques et l'une d'elle attire plus particulièrement son regard.

Il désire la cueillir, mais en même temps, il hésite, partagé entre plusieurs allégories : "bel accueil", "danger", "raison".

Et ce n'est pas totalement un hasard si au 16e siècle, l'un des membres les plus célèbres de la pléiade (ce mouvement littéraire qui diffuse l'humanisme à travers tous les textes poétiques qui font la promotion des antiquités gréco-romaines) : Pierre de Ronsard publie en 1553 son ode à Cassandre : "mignonne allons voir si la rose qui ce matin avait déclose sa robe de pourpre au soleil..."

Pierre de Ronsard : poète mais aussi par les descriptions qu'il en fait, souvent considéré comme le peintre de la femme aimée et chacun de ses vers est ainsi un coup de pinceau qui complète le portrait de Cassandre.

Un siècle plus tard, un aïeul de notre famille, Pierre-Paul Rubens réalise vers 1635 un tableau représentant les trois grâces.

Il place les grâces, dont celle de gauche est le portrait de sa jeune femme, Hélène Fourment, sous une guirlande de roses : fleurs qui selon la mythologie grecque leur sont attribuées (tableau conservé au musée du Prado).

J'aurais pu également évoquer la rose du petit prince d'Antoine de Saint Exupéry ou bien d'autres artistes ou auteurs.





Ainsi, au fil des siècles la rose représente :

- la grâce, l'élégance ainsi que la douceur,
- elle est délicatesse et sympathie,
- elle est raffinement et bonheur.

Telles sont les raisons de ce choix d'une rose et de son nom 'La Belle de Menthon".

Alors, avant de vous la présenter dans quelques instants avec Fabien Ducher, je veux ici, remercier tous les bénévoles de l'association des ''Jardins Animés" autour de leur présidente, Laurence Michel ; remercier Fabien Ducher, certes rosiériste mais surtout créateur de roses. Merci Fabien Ducher de nous donner aujourd'hui cette sympathique occasion de donner le nom de notre commune à l'une des fleurs les plus chargées d'histoire et de symboles.

"Belle de Menthon" que nous verrons peu à peu fleurir aux quatre coins de notre commune en commençant par le secteur de la mairie où, d'ici quelques jours le massif de roses créé par nos agents des services techniques va, peu à peu, se parer au soleil de sa robe non pas de pourpre mais de rose orangé.

Que cette rose "La Belle de Menthon" soit le symbole de la quiétude, et de la douceur de vivre en notre village.



LES JARDINS ANIMÉS

La 15º édition des "Jardins Animés" n'a pu se dérouler le 1er mai dernier suite à des conditions météorologiques défavorables.

Mais l'équipe organisatrice rebondit et se réjouit de vous annoncer leur prochain rendez-vous inédit le dimanche 15 octobre de 10h à 17h au Château de Menthon Saint-Bernard. Ce rendez-vous automnal est une nouveauté car c'est en cette saison que les jardiniers réalisent de nombreuses plantations avec une grande garantie de repousse : arbres, arbustes, rosiers en racines nues, bulbes, vivaces et plantes automnales telles que pensées, bruyères, choux d'ornement.....

Initiative judicieuse des organisateurs et belle opportunité pour les adeptes de la "main verte"!

A cette occasion le Château de Menthon Saint-Bernard sera ouvert exceptionnellement aux visites l'après-midi de ce dimanche 15 octobre 2017.

FESTIPHOTO 2017

Deuxième édition

Notre deuxième édition du FESTIPHOTO s'expose du 15 juin au 15 octobre. Habitants, vacanciers et public du Menthon Raid profiteront de cette nouvelle exposition.

Cette année, nous avons souhaité partager la vision de l'Humanisme, spécificité de notre festival, ''L'homme au cœur du monde", en présentant différents métiers qui s'exercent en milieux extrêmes et naturellement hostiles.

Notre souhait est de susciter l'admiration et de montrer au public la créativité et la force de caractère de ces hommes et femmes au sein de leur métier.

Nous souhaitons que ce FESTIPHOTO plaise à tous, petits ou grands, visiteurs de notre région et de tous les pays.

L'invité d'honneur est Olivier GRUNEWALD, photographe professionnel de notoriété, qui expose aussi cette année au Palais du Luxembourg à Paris.

Les photographes sont choisis par l'équipe, qu'ils soient habitants locaux ou de contrées lointaines. C'est la qualité de leurs œuvres et leur approche de la personne humaine qui est notre point de rencontre avec chacun d'eux.

Notre petite équipe de bénévoles remercie tous nos partenaires mécènes et particulièrement la commune de Menthon-Saint-Bernard pour son investissement financier et humain.

La clôture du FESTIPHOTO aura lieu au Clos Chevallier le samedi 21 octobre à 19 heures en présence de notre invité d'honneur Olivier GRUNEWALD et d'Olivier FÖLLMI notre parrain.

Une rencontre du FESTIPHOTO à l'attention des enfants aura lieu la veille, le vendredi 20 octobre après midi, dans le cadre de la semaine de la science en co-production avec le centre culturel et scientifique de La Turbine de Cran Gevrier.

Au cours de cette rencontre notre invité d'honneur Olivier GRUNEWALD présentera son travail. Cette intervention permettra aux enfants des écoles de mieux connaître le milieu des sites volcaniques. Cette séance est ouverte à tous.

Pour l'équipe, Renaud Kressmann







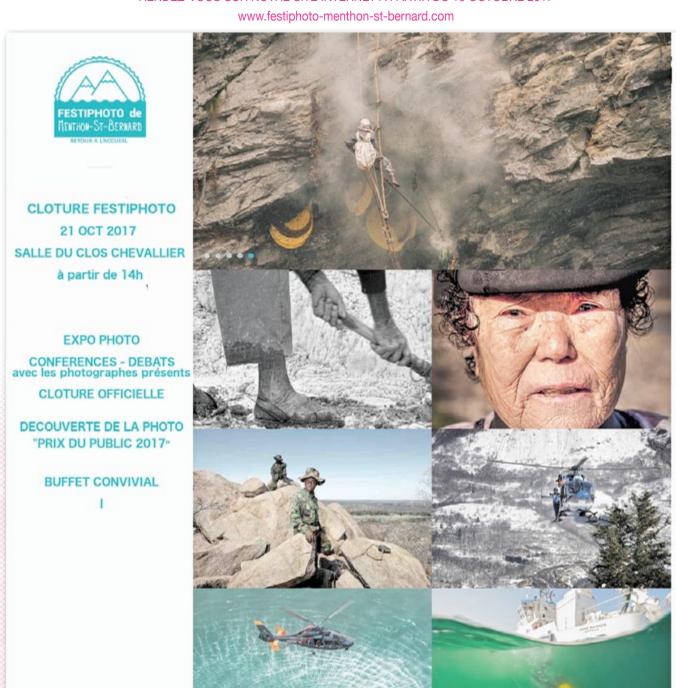
SPÉCIAL CLÔTURE FESTIPHOTO 2017 À TOUS LES FESTIFANS!

Pour cette deuxième édition, venez nombreux à la salle du Clos Chevallier le 21 octobre 2017.

A partir de 14 heures, nous vous proposons plusieurs animations :

- Expo photo
- Conférences Débats avec les photographes présents
- Clôture officielle
- Découverte de la photo "prix du public 2017"
- Buffet convivial

POUR DÉCOUVRIR LE PROGRAMME DÉTAILLÉ DES CONFÉRENCES
RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET À PARTIR DU 10 OCTOBRE 2017
www.festiphoto-menthon-st-bernard.com



PLAGE DE MENTHON-SAINT-BERNARD

Inauguration de la plage le 23 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

En 1907, le conseil municipal de MENTHON décide l'acquisition des bords du lac du Port de Menthon jusqu'en limite avec la Commune de Veyrier de façon à éviter et donc empêcher l'installation d'une extraction industrielle de graviers et sédiments au bord du lac.

En 1910, le hameau de Presles est rattaché à la Commune de Menthon et les limites communales sont déplacées. L'emplacement sur lequel nous nous trouvons devient territoire menthonnais.

En 1917, en pleine Guerre Mondiale, le Conseil Municipal, considérant le développement du tourisme et les possibilités de création d'hôtels et de résidences de vacances à proximité du lac entre le Port de Menthon et le Port de Presles, décide la construction de la route communale en bordure du lac et la plantation d'arbres tels que nous les connaissons aujourd'hui. Cette voie longeait le lac jusqu'à la nouvelle limite avec Veyrier et permettait de rejoindre la place de Presles par le Chemin de La Prairie.

En 1960, la Commune qui a acquis ces terrains inaugure la plage de Menthon, avec les aménagements que nous connaissons encore aujourd'hui : quai en béton pour stabiliser la rive, plongeoir, petit bassin et surtout construction d'une buvette avec attenant, des

cabines, douches et toilettes. Au cours des années 80 ce bâtiment sera agrandi. A cette époque la gestion était entièrement concédée à un exploitant (buvette, contrôle des entrées, surveillance du bassin, ...).

Dès mon élection en 1983, nous nous sommes interrogés sur ce mode de fonctionnement et la décision a rapidement été prise de reprendre en direct le contrôle des entrées et la surveillance du bassin avec le recrutement de MNS par la Commune.

Quelques années plus tard, l'entrée de la plage a été déplacée vers le haut, à son emplacement actuel.

Différents gérants de la buvette se sont succédés en ces lieux. Certains, compte tenu des nombreuses saisons passées ici ont marqué cette plage, je pense à Thierry LEMAREC mais surtout aujourd'hui, en cet instant, à François CROVA qui nous a quitté brutalement le 3 juillet dernier, à l'ouverture de la saison. Avec lui, j'avais beaucoup échangé sur ce projet.

En effet, peu à peu, conscient de la vétusté des installations, le conseil municipal s'était saisi du dossier de la plage. Mais nous devions attendre d'avoir fini de rembourser l'emprunt concernant le Chalet du Port et le ré-aménagement du secteur du port avant de pouvoir lancer un projet pour le ré-aménagement de la plage.

Le conseil municipal du mandat 2008-2014 a retenu en janvier 2013 la candidature du cabinet Chassagne-Delétraz, architectes à Chavanod pour préparer le dossier de la plage.

De très nombreux aller-retours entre le cabinet et le conseil municipal ont eu lieu, avec en cours de route l'échéance des élections municipales de mars 2014.

Le permis de construire a été délivré le 2 juin 2016 et n'a fait l'objet d'aucun recours. Il est vrai qu'auparavant je m'étais assuré de la position de l'Etat en allant présenter le projet à Monsieur le Préfet et m'assurer ainsi de la compatibilité avec la Loi Littoral.

Dès la délivrance du PC, nous pouvions alors lancer les appels d'offres pour le choix des entreprises.

La grande contrainte de ce chantier étant la saisonnalité de l'activité sur ce site.

La démolition de l'ancien bâtiment et des autres structures (accueil et MNS) était alors programmée pour début septembre 2016.

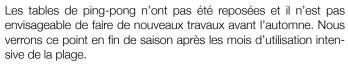


Je veux aujourd'hui remercier:

- L'auteur du projet, M. DELETRAZ et son équipe, notamment Alexandra BLERET.
- Le cabinet en charge de l'économie de la construction : Lionel BERTINOTTI.
 Ils ont été non seulement présents à toutes les réunions de chantier du mercredi matin mais aussi et surtout attentifs et réactifs à chacune de nos demandes en cours de chantier.
 - Merci pour votre professionnalisme et votre calme en toute circonstance.
- Merci également à toutes les entreprises qui sont intervenues sur ce chantier correspondant à 17 lots différents.
- Merci aussi aux membres de la Commission municipale "Plage" et aux adjoints qui ont suivi semaine après semaine le déroulement de ce chantier.
- Merci aux agents de la Commune et en tout premier lieu à Franck BECCAVIN, notre DGS qui a suivi pas à pas, jour après jour, les différentes étapes administratives, financières et comptables, ainsi que techniques de ce grand chantier.

Lors de ce chantier, nous en avons profité pour mettre la pataugeoire des petits en conformité avec le règlement du SILA, en accord avec les services de l'Etat.

Il a également fallu repenser l'aire de jeux des enfants avec création d'un site fermé et installations des anciens jeux complétés par deux nouveaux jeux. Merci à la société Husson pour ses interventions et le respect de délais qui étaient très contraints.



Le projet lui-même :

- démolition du bâtiment de 1960 et reconstruction d'un bâtiment permettant d'accueillir une buvette-restauration de plage avec espace cuisine aux normes actuelles, espace pour chambre froide, stockage, local poubelles... douche et wc pour le personnel.
- bâtiment comprenant en outre une douche, un espace change pour bébés et cabine, ainsi que deux wc automatiques à la disposition des usagers de la plage, + local technique et local de rangement.
- un bâtiment d'accueil sécurisé avec sanitaire pour l'agent chargé de l'accueil,
- un bâtiment pour le poste de secours + rangement,
 un deuxième bloc sanitaires automatiques à l'autre extrémité de la plage.



Pour la Commune, cela représente un investissement global (bâtiments, mise aux normes, espaces jeux...) de 1 262 000€ financés par subvention du Conseil Départemental à hauteur de 153 000€, autofinancement à hauteur de 340 000€ et le solde par emprunt.

Le 1^{er} juin dernier nous avons remis les clefs de la partie "restauration" au gérant qui a été choisi par le conseil municipal : la SARL BJB représentée par son gérant, Maxime OCCELLI, auquel je souhaite bon vent pour cette saison et les suivantes.

Dès le 1er juillet prochain nous serons en fonctionnement d'été de la plage avec nos différents saisonniers : Maîtres-nageurs, agent d'accueil et agents d'entretien.

Le pari aura été tenu : démolition des anciens bâtiments en septembre 2016 et réouverture de la plage en juin-juillet 2017.

Antoine de MENTHON Maire de Menthon-Saint-Bernard

LES AMIS DE RAMPONNET

Une vraie belle soirée d'été pour cette édition 2017 du feu de la Saint-Jean, qui de plus a été organisée le jour même de la fête de ce Saint Patron : le 24 juin !!

Les "Amis de Ramponnet" et ceux de l'association "Des Ailes pour Jean-Christophe" ont magnifiquement contribué à la réussite de cette soirée champêtre, estivale et joyeusement animée par la batterie fanfare de l'Echo des Dents de Lanfon, toujours fidèle à cette manifestation.

Le hameau, transformé pour l'occasion, en une vaste ''cantine" a accueilli plus de 150 convives, qui, la nuit tombée, se sont transportés dans la grande prairie pour se réchauffer au coin du feu... avant que l'orage ne vienne brusquement les chasser et éteindre le brasier!

Comme les années précédentes, le produit de la fête sera largement destiné à l'association ''Des Ailes pour Jean-Christophe".

Rendez-vous en 2018 où nous vous attendons plus nombreux!





MUZIK AU BORD DE L'EAU

La 9^e édition de "Muzik au Bord de l'Eau" s'est déroulée dans une plage de Menthon Saint-Bernard qui inaugurait ses nouveaux bâtiments.

Ces rendez-vous musicaux du vendredi des vacances d'été ont bénéficié d'une fréquentation accrue.

Sur les neuf concerts programmés, deux ont été reportés et deux ont dû être annulés conséquence d'une météo qui nous impose de nous adapter à ses caprices. La richesse et la qualité des musiciens du bassin annécien ont facilité la variété de la programmation de cette édition 2017.

Merci aux nombreux artistes qui postulent à cet événement musical qui s'est imposé au fil des années parmi les manifestations estivales proposées.

Merci également à Georges Bise du Dauphiné Libéré pour l'intérêt qu'il accorde à "Muzik au Bord de l'Eau".

Rendez-vous en juillet 2018 pour fêter les 10 ans.







25 ANS DE MARCHÉ POTIER!

Chaque année en fin d'été et sur la promenade Philibert d'Orlyé au bord du lac, le Marché Potier apporte une animation très appréciée par les habitants de notre région ainsi que par les touristes. Fort de plusieurs dizaines de potiers, chacun peut y trouver les créations des artisans d'art et artistes.

Depuis 1992, date du premier Marché Potier, il a toujours eu lieu quelle que soit la météo. Démarré sur une idée d'Annie Durand et d'une habitante du village, le marché ne s'est jamais interrompu. Une association a été créée, dénommée "Association du Marché Potier" dont le siège est en mairie et qui a en charge, l'organisation du Marché Potier. La logistique nécessaire à la manifestation est aussi apportée par la mairie. La compétence en ce qui concerne la poterie et la céramique d'art est apportée par Annie Durand qui fait le choix des potiers et de leur emplacement pour la manifestation.

Le Marché Potier propose aussi des activités gratuites aux enfants. L'animation traditionnelle c'est le raku qui est une technique d'émaillage et de cuisson rapide. Beaucoup d'enfants de notre village et d'ailleurs ont le souvenir d'avoir décoré leur petit pot au cours de ces deux décennies et demie. Plus récente est l'activité modelage dont l'animateur est le fils de M. Giachetti, le potier qui a fait l'œuvre qui se trouve dans le hall de la mairie et qui est un totem représentant

symboliquement les attraits du village. C'était en 1995.

Deux autres œuvres faites par Gilles Durand, sont encore visibles dans le village. Elles ont été faites avec une technique particulière, le modelage à la corde, qui permet de faire des pièces volumineuses. L'une, une grande jarre faite en 1999, a été installée au Chalet du Port pour son démarrage, l'autre une jarre émaillée faite en 2012, est en mairie. Toutes les deux sont signées par des potiers et des élus.

De temps à autre, le Marché Potier accueille des animations musicales dont beaucoup de visiteurs se souviennent et en particulier l'école de musique de Brunstatt dont les élèves et professeurs venaient "faire le bœuf" sur le marché le dimanche matin

Le dernier Marché Potier s'est tenu fin août et fut un succès de fréquentation comme les autres années. Durant ce marché, l'association et la mairie ont organisé une petite manifestation pour marquer les 25 ans. Dans une ambiance conviviale et musicale, chaque potier a pu profiter d'un moment d'échanges sous un soleil radieux.

Souhaitons que l'on puisse continuer ce Marché Potier, mais pour cela il faut que se conservent la motivation et la disponibilité de tous ceux qui participent activement à cette manifestation estivale.





L'Association du Marché Potier a besoin de nouveaux membres, si vous êtes intéressés soyez les bienvenus.

> Alain Haurat Le Président







LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Les commémorations des armistices des 11 novembre 1918 et 8 mai 1945 sont inscrits dans l'agenda de la commune. Tout comme le 5 décembre : Journée Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord.

Ces rendez-vous intergénérationnels réunissent les anciens combattants, les habitants de MENTHON et les enfants des écoles.

Grâce à la présence de la fanfare "L'Echo des Dents de Lanfon", des pompiers, des représentants de la gendarmerie, du 27^e bataillon des Chasseurs Alpins et de

la préfecture, ces cérémonies revêtent un caractère officiel bien sûr, mais bien vivant.

D'autant plus que les discours préparés méticuleusement par notre Maire, Antoine de Menthon, ressemblent à un cours d'histoire dans lequel sont intégrés les Menthonnais qui ont péri sur les champs de bataille.

Une façon de leur rendre hommage et d'augmenter cette prise de conscience collective des réalités et conséquences qu'ont générées ces guerres.











Menthon en 1917

Rares sont les observations sur le premier conflit mondial dans les comptes rendus du Conseil Municipal. En ouvrant la séance de mai 1917, le Conseil Municipal ''fait hommage d'une glorieuse mémoire et d'un pieux souvenir à ceux qui sont tombés au Champ d'Honneur, qui ont versé leur sang pour le succès d'un avenir plus heureux et nous affirmer la victoire prochaine que nous assurent les nouvelles alliances venues à la France". (1)

Mais pour notre village de MENTHON, l'année 1917 est surtout celle au cours de laquelle le Conseil Municipal décide d'ouvrir un chemin vicinal (voie publique) entre le port de Menthon et le port de Presles (aujourd'hui disparu).

Cette décision fait suite à celle du 18 août 1907 par laquelle le Conseil Municipal avait manifesté des réserves aux demandes d'occupation de la grève du lac (entre le ruisseau du Biollon et le port de Presles). Il s'agissait d'une demande d'extraction de matériaux (gravier,...).

En août 1917, Monsieur le Maire présente son projet d'établir un chemin de communication entre le port de Menthon au port de Presles, en prolongement, jusqu'aux confins de la Commune de Veyrier. (Pour mémoire, le secteur de Presles a été rattaché à la Commune de Menthon en 1910)

Les explications et arguments présentés au Conseil Municipal par le Maire, Philibert d'Orlyé, sont très intéressants :

- Considérant que ce chemin est d'une utilité reconnue tant du point de vue touristique et esthétique qu'au point de vue de dé-servitude, communication nécessaire entre les deux secteurs de terrains ayant accès à la rive du lac, séparés par le ruisseau du Biollon;
- Considérant que les étrangers (c'est à dire les touristes), en séjour de villégiature ou hôtes d'hôtels, venus à Menthon, même en période de guerre, sont de plus en plus nombreux; que les terrains sur la rive droite du Biollon sont disposés avantageusement et recherchés pour l'établissement d'hôtels ou maisons de plaisance;
- Considérant qu'il y a intérêt pour la Commune de favoriser ce mouvement, cette attraction du touriste et de l'étranger vers nos rives;

- Considérant qu'il y a également intérêt pour la Commune de rechercher d'autres ressources que celles provenant de la culture de son sol d'une superficie très restreinte, culture difficile et peu rémunératrice par suite de la non production du vignoble;
- Considérant enfin que bien que l'entretien de son réseau vicinal, les intérêts des dettes contractées pour sa création et la réalisation des projets d'adduction d'eau représentent déjà un chiffre déjà élevé.

Ce projet répond à l'intérêt de la Commune.

L'enquête publique eut lieu du 17 septembre au 5 octobre 1917 et n'a recueilli aucune déclaration pour ou contre le projet.

Le 21 octobre 1917, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le projet d'ouverture du chemin vicinal le long du lac, du port de Menthon au port de Presles.

Il prévoit, en outre, une plantation d'arbres le long de ce chemin vicinal ainsi créé.

Cent ans plus tard, nous bénéficions de cette magnifique promenade, bordée de tilleuls, qui conduit du port de Menthon à la plage actuelle qui fut aménagée en







(1) Le 6 avril 1917, les Etats-Unis entrent en guerre aux côtés de la France, du Royaume Uni et de la Russie.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CLOS CHEVALLIER

Le troisième trimestre à l'école élémentaire a vu l'aboutissement de nombreux projets. Le départ en classe transplantée aux Glières des CE1 et CE2 au mois de mai, ainsi que des CM2 en Auvergne au mois de juin pour un séjour sur le thème de la géologie et du volcanisme.

Début avril, a eu lieu une représentation de théâtre des 5 classes suite aux ateliers mis en place depuis le début de l'année. Une belle soirée !!! Les élèves, du CE2 au CM2 se sont vu proposer, comme les années précédentes, 6 demijournées de voile au Cercle Nautique du Lanfonnet.

Le partenariat avec l'association Festiphoto s'est poursuivi. Un panneau de l'exposition estivale temporaire a été réalisé par les élèves pour une exposition durant l'été sur la promenade de la plage. Plusieurs manifestations ont aussi eu lieu en collaboration avec la très dynamique association de parents "L'Ecole des Loisirs" : fête du printemps, vide grenier, fête de l'école.... Pour clôturer l'année scolaire tous les élèves de l'école ont partagé une journée à Chamonix le 4 juillet.







Des élèves de CM2 de l'école du clos Chevaller remercient chaleurousement Honsieur le Haire et son conseil municipal pour leur soutien financier au projet de la classe de découverte en Le sépur s'est très bien passé. Il a été riche de découvertes. d'apprentisages et de partages. Il restera un souvenir insulliable de notre reclarité à l'école primaire. Charlatte - Romain alini Stiko lea Algathe PAHLLLE Bienvenue à

ÉCOLE MATERNELLE DU CLOS CHEVALLIER

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les parents qui nous accompagnent lors de nos sorties scolaires ainsi que les deux associations qui nous subventionnent. Sans eux nous ne pourrions pas réaliser tant de projets si dynamiques.

Nous remercions particulièrement monsieur Lebreton qui nous a prêté toutes les raquettes pour la sortie neige en mars.

La classe de PS/MS est allée à l'étang de la Lèche à Saint-Martin de Bellevue le mardi 30 mai. Cette rencontre multiactivités est liée à l'album "Verdurette cherche un abri". Le matin, les élèves étaient répartis dans 11 équipes qui se sont déplacées en autonomie d'un atelier à l'autre autour de l'étang.

Les GS ont participé à la rencontre athlétisme de l'USEP à Saint-Martin de Bellevue le vendredi 2 juin.

Fabienne Varrot, notre intervenante en arts plastiques, est venue tous les mercredis matin à l'école à partir du 12 avril. Le projet sur le thème de l'habitat a permis aux élèves d'aborder plusieurs techniques, de créer en groupe ou individuellement des cabanes, des structures, du mobilier etc.

Lors de la Fête de l'école, vendredi 30 juin, les parents ont été invités à visiter l'exposition des travaux des élèves dans l'école.

Les œufs de poules ont éclos fin mai. Les grandes sections ont pu comprendre tout le processus de la naissance des ovipares. Des petits poussins noirs ou jaunes sont restés quelques jours dans leur classe, ainsi les enfants ont été amenés à les nourrir et à les soigner. Tous les PS/MS ainsi que les élèves de l'école élémentaire sont venus les admirer.

Le mardi 4 juillet nous sommes allés au château de Menthon à pied. Après la visite, nous avons pique-niqué dans la cour avant de redescendre en début d'après-midi à l'école.

L'équipe enseignante









ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

- 1. Pour l'école publique du Clos Chevallier (maternelle et élémentaire) : retour à la semaine de 4 jours.
- A l'école élémentaire du Clos Chevallier, nous accueillons quatre nouveaux instituteurs : Mesdames Françoise Thomas et Isabelle Gresse et Messieurs Françoise Lathuraz et Jérémy Bouche et leur souhaitons la bienvenue.

ÉCOLE DES MOULINS

Cette année, tous les enfants de l'école ont travaillé sur le thème de l'eau. Dans tous les domaines d'apprentissages, nous avons pu exploiter le sujet : états de l'eau, animaux marins, ...

En décembre, Pierre Castelland a présenté un spectacle original à la conquête du Mont Blanc ! Tous les enfants de l'école ont apprécié ce moment fort de partage pour tous les âges.

A partir de janvier, les ateliers de cinéma d'animation ont permis aux élèves de réaliser des films avec l'aide d'un intervenant : Olivier. Les CP/CE1 et CE2/CM1/ CM2 ont découvert cet art, les salles de classe devenaient de véritables studios professionnels! Ce projet a fait appel à la production d'écrit mais aussi aux arts visuels avec la création des décors, ... Cette expérience était une manière originale de travailler de nombreuses compétences scolaires, de favoriser l'imagination et de fédérer un groupe classe. Le mardi 23 mai, les enfants ont assisté à la projection de tous les films réalisés à la salle Pierre Lamy d'Annecy. Puis ils ont aussi été invités à une journée avec projection le matin et des ateliers l'aprèsmidi en lien avec le festival de cinéma d'animation d'Annecy.

La classe de CE2/CM1/CM2 a aussi eu le plaisir de participer aux activités proposées par l'association "Sentinelles du Lac". Le projet consistait en un suivi du lac décliné en trois interventions avec un animateur nature pour sensibiliser les enfants à leur environnement proche et suivre l'évolution du lac, de ses milieux et de ses habitants.



La première sortie "terrain" s'est déroulée au bord du lac à Menthon-Saint-Bernard. Les enfants ont découvert le lac, les oiseaux d'eau... et comment réaliser un suivi scientifique à travers des ateliers ludigues, scientifiques et d'observation.

Cette intervention visait également à initier les élèves à la réalisation de relevés et de suivis permettant de reconduire cette opération en autonomie. A ce titre, un kit était mis à disposition de la classe tout au long de la période concernée.

Ils sont également allés au "Bout du lac" pour une exploration sur place de la faune et de la flore.

Les plus grands ont découvert l'exposition "Antarctique, une explosion de vie" à La Turbine et ont suivi une visite guidée de l'usine de dépollution de l'eau. Cette dernière visite était très riche en enseignements.

Cette année, le carnaval était aussi dans le thème avec des déguisements confectionnés parfois très originaux : requin, monstre du lac, superwomen de l'eau, flocon, goutte, ...



En cette fin d'année, les CE2 CM1 CM2 ont bénéficié de séances de voile sur le lac sous un beau soleil.

Enfin nous avons conclu 2016-2017 avec notre fête de l'école "aquatique" et une exposition des œuvres des enfants. Une sortie collective avec toutes les classes en bateau au fil des villages du lac a ponctué l'année.





La vie associative

L'ÉCOLE DES LOISIRS

Avec près de 80 exposants et de très nombreux visiteurs, cet événement familial et incontournable a de nouveau connu un grand succès cette année



LE CENTRE D'ANIMATION DE MENTHON

Comme chaque année courant juin, les animateurs et professeurs du CAM ont organisé les auditions, les spectacles de danse ou de cirque, les passages de degré pour montrer aux parents les progrès réalisés, les chorégraphies apprises sur le bout des doigts, les morceaux choisis si souvent répétés et les œuvres réalisées en dessin ou peinture.

C'est aussi l'occasion d'un goûter, d'un repas partagé où parents, enfants, professeurs et animateurs se retrouvent et échangent.

Ainsi le 22 juin a eu lieu l'exposition de quelques œuvres des enfants de l'atelier dessin-couleurs animé par Andrée Lefillatre, Menthonnaise et professeur de dessin retraitée, que nous souhaitons mettre à l'honneur aujourd'hui.

Bénévole depuis plusieurs années (oui il en existe encore!), sa passion, son dynamisme et sa gentillesse font merveille auprès d'enfants assidus. Et c'est avec plaisir que nous la retrouverons à la rentrée.

Fidèle animatrice depuis plus de 20 ans, Laurence Dubois invitait elle aussi les parents à admirer le spectacle de danse de leurs enfants. Agés de 3 à 9 ans, chacun a fait de son mieux pour épater les spectateurs attendris, au son de musiques actuelles et dynamiques.

Après un repos estival bien mérité, les inscriptions ont eu lieu le samedi 16 septembre 2017 au Clos Chevallier.

Le bureau du CAM







La vie associative

LE CERCLE NAUTIQUE DU LANFONNET

Un vent revigorant a soufflé en 2016 sur notre délicieux Cercle Nautique du Lanfonnet.

Tout d'abord, par la mise en place d'un nouveau bureau, qui a pu réaliser les objectifs qu'il s'était fixé:

- diversifier son offre et proposer des activités inédites : rando paddle, sorties voile, balades kayak, régates, ...
- renouveler ses produits : paddle nouvelle génération, kayak souples, réfection de bateaux
- se structurer et moderniser son organisation afin de répondre aux nouveaux besoins de ses publics.

Toujours largement engagé dans une démarche pédagogique, notre club a organisé des cycles de voile pour les écoles de Menthon, et a accueilli près de 250 élèves du département dans le cadre de "Classes de lac".

Les stages de voile et de tennis-voile ont à nouveau remporté un franc succès avec l'accueil de 150 enfants.

Côté course, les plus grands s'en sont donné à cœur joie en participant sous le soleil de juillet au fameux challenge des clubs du lac : le Lavorel, qui a réuni une cinquantaine de coureurs. Nos jeunes navigateurs, entraînés par nos moniteurs Philippe et Damien, se sont quant à eux, distingués à l'occasion de plusieurs criteriums en optimist et en catamaran.

Enfin, le temps exceptionnel de l'été et les beautés de notre petit coin de paradis ont attiré une foule de vacanciers, particulièrement amatrice de paddles.

La saison 2017 était placée sous le signe du renouveau et du dynamisme, puisque 3 Topaz (Catamaran) flambant neufs, 1 bateau de sécurité, 4 paddles et 2 kayak rotomoulés ont rejoint la flotte en mai dernier.

En accompagnement de cette démarche, le CNL a mis en place de nouvelles offres adaptées sous forme de pass "Solo", "Duo" ou "Tribu", à découvrir sur notre site internet, qui a lui aussi fait peau neuve! www.cnlmenthon.net.

Philippe, Damien et Sophie, notre dernière recrue qui vient en renfort pour vous apporter toujours plus de services, seront enchantés de vous initier à la pratique de ces supports.

Contact:

Cercle Nautique du Lanfonnet Promenade Philibert d'Orlye - BP 19 74290 Menthon-Saint-Bernard

Club house: 04.50.60.13.63 voile@cnlmenthon.net P.Chatenay: 06.14.33.06.57



LES JARDINS FAMILIAUX

En 2008, Renaud KRESSMANN a proposé la création de jardins familiaux dans notre commune. Ainsi est née l'association des "Jardins Familiaux" permettant que le projet prenne forme dès 2009.

Depuis, le terrain mis à disposition par la commune est partagé en une vingtaine de parcelles de 40 mètres carrés chacune. On y trouve des jardiniers en herbe qui cultivent, s'échangent des conseils et des graines, grattent la terre et partagent des moments conviviaux. Chaque jardinier donne libre cours à son imagination sur sa parcelle, selon ses goûts, ses envies ; certains préférant les

tomates aux haricots et d'autres aimant orner leur parcelle de quelques fleurs.

L'association est ouverte à toutes personnes habitant la commune et n'ayant pas de terrain disponible sur son lieu d'habitation, dans la mesure où des parcelles sont disponibles





À l'honneur : le Club des Anciens

Créé en 1975 par le Général Raymond Pochat, le "Club des Anciens" représente l'opportunité de regrouper les personnes âgées de 55 ans minimum sans activité professionnelle.

Sa raison d'être réside dans le but de maintenir le relationnel entre les aînés, de leur procurer des activités de détente et de loisir, et éventuellement assistance.

Cela se concrétise par un programme hebdomadaire qui propose un choix varié:

- Le lundi matin : gymnastique douce encadrée par un kinésithérapeute de Menthon,
- Le mardi après-midi : jeux de cartes ou de société,
- Le mercredi : sortie marche à la journée en moyenne montagne.
 Pendant l'hiver cette activité se résume en une après-midi de marche autour du village.

Début janvier, le "Pot du Nouvel An" offre le prétexte de tirer les rois.

En février se déroule le traditionnel "Pot au Feu".

En mars, la "Fête du Club" réunit les membres du club autour d'une animation musique et danse.











À l'honneur : le Club des Anciens

Début avril, le club co-organise depuis 2016 avec la Mairie les ''Millésimes Menthonnais", rencontre intergénérationnelle entre les menthonnais dont l'année de naissance se termine par le même chiffre. C'est l'occasion, pour le club, de promouvoir ses activités.

En juillet, un déjeuner dans un chalet de moyenne montagne accessible en voiture est organisé.

En août, un "Buffet Froid" se déroule au Clos Chevallier.

A l'automne, en octobre ou novembre, un déjeuner au restaurant est organisé pour célébrer les octo et nonagénaires de l'année. A ce programme s'ajoutent une sortie annuelle (ex : Lyon) et un voyage (ex : croisière en Norvège, en Méditerranée ; séjour aux Canaries).

Comme le précise Monique Rixens, présidente depuis 2012, dans tout ce qui est proposé rien n'est imposé.

La salle "Roc de Chère" du Clos Chevallier est le point de rencontre habituel des membres du club et la modeste cotisation annuelle est de 20 €uros.

Voilà, vous savez tout sur ce club dynamique.

Donc, si vous avez 55 ans et plus, venez rejoindre ses membres.











Souvenirs d'un sportif menthonnais

François CHATELAIN (1906-1976),

Un précurseur du "Mountain Bike"



Col de la Croix de Fer 1948



Le Bec d'Arguille

Tous les Menthonnais se souviennent de François, dans l'une ou l'autre de ses nombreuses activités :

- grand musicien, saxo alto dans un orchestre à Annecy,
- directeur de l'Harmonie Municipale de Cran-Gevrier de 1920 à 1946,
- chef de la Clique des Sapeurs-Pompiers de Menthon-Saint-Bernard,
- directeur de la chorale de Menthon-Saint-Bernard,
- membre actif des Ecoles Privées de Menthon.
- membre actif des Amis de Menthon, futur syndicat d'initiative,
- créateur du groupe de recherche sur les 'Bains de Menthon",
- skieur et randonneur dans les Aravis vers 1930.
- loueur de bateaux et créateur constructeur du port de Menthon,
- créateur avec J. Heuzard (Monsieur Météo de l'époque) du Club Nautique du Lanfonnet,
- membre actif du Conseil Municipal, sous Monsieur François de Menthon,
- avec le cousin Marcel d'Avulliens, ils furent les créateurs et les organisateurs du premier grand rassemblement des "Borzhès de Montagny" qui eut un énorme succès,
- après des mois de recherche aux Archives d'Annecy, il a permis de remonter notre histoire jusqu'à Jean-Marie (1845-1914) et ainsi créer l'arbre généalogique de la famille qui compte aujourd'hui près de 600 membres.

Etc...etc... on en oublie !!!

Mais combien connaissent le sportif qu'il était ? "un Roi de la Petite Reine".

Très tôt, il se découvre une passion pour le vélo, et dans les années 30, il devient Chef Consul de l'UVF (Union Vélocipède de France) pour la région, et il fonde alors les "Cyclos Muletiers Savoyards" en 1938. A Annecy, avec un groupe d'amis, il organise des randonnées dans les deux Savoie, et la montagne et le vélo n'ont plus de secrets pour eux.

Une anecdote : en 1941, quand il se marie, c'est la guerre... alors il dégote un tandem et avec Marthe Nycollin qui deviendra ma Mère, ils font l'aller/retour à Monte Carlo pour aller voir une cousine... en guise de voyage de noces. Il fallait le faire !!!

A l'époque, nombre de cols des Alpes n'était accessible que par des sentiers muletiers ou des pistes, et François pratiquait souvent le portage. Mais quelle joie de se retrouver à 2 ou 3 000 mètres d'altitude au milieu des marmottes et des chamois. Des moments merveilleux. Ce fut l'une de ses grandes passions.



Col de la Croix de Savoie

Souvenirs d'un sportif menthonnais

Je me souviens encore que l'été venu, nombre de Parisiens et d'autres, mordus de vélo, venaient camper au bord du ruisseau ''Le Biollon" (nous habitions ''Les Pins") et partaient ensuite à la conquête de tous ces beaux sommets afin d'obtenir de François la médaille et le fameux brevet de ''Cyclo Muletier Savoyard".

Il fallait franchir avec son vélo 5 grands cols des Alpes dits obligatoires : le col d'Anterne, le col du Palet, le col de Chavières, le col de la Croix du Bonhomme, et le col de la Croix de Savoie.

Cinq autres cols étaient facultatifs, choisis dans une liste de cols Savoyards et Hauts-Savoyards. Le contrôle se faisait en fournissant les horaires effectués ainsi que les photos prises en site pour chaque col.

De grands moments d'efforts, de solitude et de bonheur...

Mon Père se fit une dernière folie en commandant chez un ami à Paris, un vélo sur mesure, équipé de 3 plateaux et 7 pignons (pour ceux qui connaissent), qui allait lui permettre d'escalader les montagnes.

De là-haut, sans doute qu'il les domine toutes. Un précurseur le François !!!

Pierre Chatelain





Le Pin's Les Amis de Menthon





Mairie de Menthon-Saint-Bernard

284, rue Saint-Bernard - 74290 MENTHON-SAINT-BERNARD
Tél. 04 50 60 12 88 - Fax 04 50 60 07 60 - mairie-menthon@wanadoo.fr
www.menthon-saint-bernard.fr